

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 75 (1930)  
**Heft:** 12

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXV<sup>e</sup> Année

N° 12

Décembre 1930

## Les manœuvres de la 1<sup>re</sup> division

7-11 septembre 1930.

### Journée du 8 septembre

Le départ de Lausanne, des troupes du parti rouge aux premières heures du matin, et leur encolonnement à la sortie N. E. de la ville se firent avec ordre, silence et sans à-coups ni embouteillages.

A 04.15, le chef d'E. M. de la 1<sup>re</sup> division, colonel Perrier, assistait au passage du R. I. 3 à la place de l'Ours, et à 04.30, à la Sallaz au passage de la colonne se dirigeant sur Rovéréaz et les Croisettes.

A 04.30, le PC de la div. était transporté à la Sallaz, au moment où le R. I. 1 y arrivait.

Le cdt du parti rouge avait pris, la veille, quelques dispositions préliminaires. Ainsi, l'aviation avait reçu la mission d'explorer dès l'aube dans le secteur Châtel St-Denis-Palézieux-Broye-Vauderens-Vuisternens dev. Romont - Bulle-Semsaes, et d'observer spécialement les routes conduisant aux ponts de la Broye, les régions Châtel-St-Denis et Oron-la-Ville.

En outre, le cdt du gr. av. div. rouge devait reconnaître en direction de Fribourg-Villeneuve-Aigle où des concentrations ennemies étaient signalées.

Le cdt. du gr. drag. 1 avait reçu l'ordre, à 20.30, le 7.9, de franchir les avant-postes dès 04.00, de se porter avec la cp. cycl. 1 dans la région des Cornes de Cerf et d'explorer de